

# LES SUBORDONNÉES DE CONDITION

La subordonnée complément circonstanciel de condition indique à quelle condition est soumise l'action de la principale. Elle répond aux questions : «à quelle condition ?», «dans quelle hypothèse ?»  
*S'il n'avait pas couru si*

*vite, il ne serait pas tombé.*  
Il ne serait pas tombé à quelle condition ?  
«S'il n'avait pas couru si vite» : proposition subordonnée conjonctive, complément de condition de «il ne serait pas tombé».

## LES DIFFÉRENTES FORMES

conjonctions	modes	exemples
selon que, suivant que	indicatif	<b>Selon que vous serez de son avis ou non,</b>    <i>il vous estimera</i>    <i>ou vous méprisera.</i>
à supposer que, pourvu que, à condition que, en admettant que, soit que... soit que, à moins que, pour peu que, que	subjonctif	<i>Elle doit tout ignorer encore de la nouvelle,    à moins que vous n'ayez eu l'imprudence de la lui apprendre.</i>
au cas où	conditionnel	<b>Au cas où elle accepterait,</b>    <i>avertissez-moi.</i>
si	indicatif	Voir tableau page suivante.

## LA SUBORDONNÉE DE CONDITION INTRODUITE PAR «SI»

La proposition subordonnée conditionnelle introduite par la conjonction **si** a son verbe à l'indicatif, mais le temps varie suivant le sens de la phrase et selon le mode et le temps de la proposition principale.

**REMARQUE** Lorsqu'une proposition subordonnée de condition introduite par «si» est suivie d'une autre subordonnée de condition qui lui est coordonnée, celle-ci est introduite par **que** et son verbe se met au subjonctif :

*S'il vient **et que** je ne **sois** pas encore **arrivé**, faites-le attendre.*

principale	subordonnée avec «si»	exemples
indicatif présent, imparfait, passé simple et passé composé, exprimant un fait réel	indicatif	<b>Si tu as</b> quelque ennui,    tu <b>peux</b> me le confier.
indicatif futur ou impératif, exprimant un fait futur	indicatif présent	<b>Si je l'apprends</b> ,    je te le <b>dirai</b> . <b>Si tu acceptes</b> ,    <b>téléphone-moi</b> .
conditionnel présent, exprimant un fait possible dans l'avenir	indicatif imparfait	<b>Si je l'apprenais</b> demain,    je vous le <b>dirais</b> .
conditionnel présent, exprimant un fait impossible présentement	indicatif imparfait	<b>Si je le savais</b> actuellement,    je vous le <b>dirais</b> .
conditionnel passé, exprimant un fait qui n'a pu avoir lieu dans le passé	indicatif plus-que-parfait	<b>Si je l'avais su</b> ,    je vous l' <b>aurais dit</b> .

## LES AUTRES EXPRESSIONS DE LA CONDITION

L'idée de condition peut être exprimée par :

- **un nom** complément de condition introduit par les prépositions «sans», «avec», «selon», «sauf», «moyennant», «en cas de» :

**Sans votre appui**, || *il n'aurait pas réussi* (= si vous ne lui aviez pas apporté...);

- **un infinitif** complément de condition introduit par les prépositions ou locutions prépositives «à», «à condition de», «à moins de» :

**À lire ce roman**, || *on croirait tous les hommes des scélérats* (= si on lit ce roman, on croit...);

- **une relative** au conditionnel :

*Celui* || **qui te verrait désespérer ainsi** || *douterait de ton courage* (= si on te voyait...).